

INFOS COMMUNALES **St Médard** **Août 2010**



De l'utilité de la feuille d'infos

Cette feuille d'infos est réalisée après chaque réunion du conseil municipal (un par mois sauf en juillet). Elle permet de vous tenir au courant de toutes les réalisations de la commune, des travaux en cours et des projets à court et moyen terme.

D'autre part vous pouvez y trouver tous les renseignements pratiques administratifs (inscription liste électorale, transports scolaires, cantine garderie, distribution des sacs poubelle et tri sélectif, horaire déchetterie, piscine)

Nous essayons de vous apporter toutes les informations utiles, en temps voulu.

Les associations vous informent de leurs manifestations.

Alors s'il vous plaît, prenez le temps de la lire et vous ne risquerez plus de rater par exemple l'inscription au centre aéré, la distribution des sacs poubelle, la permanence pour les transports scolaires, le vide grenier....ETC.....

Nous sommes à votre écoute si vous avez des questions ou des suggestions.

Le Maire – Evelyne FLACHER

COMPTE RENDU du Conseil Municipal **du 27 août 2010**

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL - Nathalie MAZET – Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **BATIMENTS COMMUNAUX** : Approbation du bail avec le cabinet d'infirmiers pour la location d'une partie du local de l'ancienne cantine – Approbation du bail avec Cécile LE GRILL et Roland BOTTON pour location de la maison d'habitation sur la zone artisanale près du local voirie. Approbation du bail avec Grégory DECAMP pour la location du studio au-dessus de la bibliothèque. Approbation du bail avec Christelle LEDUC et Fabrice TEYSSIER pour la location de l'appartement F3 au-dessus de la salle des associations.
- **VOIRIE** : Compte rendu des travaux d'investissement 2010 (Les Sagnes – Le Buyet – Le Guillarme) .
- **INFORMATION COMMUNICATION** : Compte rendu des travaux de la commission – Choix de l'imprimeur pour le bulletin annuel et définition des tarifs des emplacements publicitaires.
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Approbation de la modification des statuts suite à la nouvelle compétence en matière d'élaboration d'un plan d'accessibilité.
- **SIMA COISE** : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service du SPANC (assainissement non collectif).

BATIMENTS COMMUNAUX

Halle des sports de la Chevillonnière

Suite à l'orage du 6 juin, la halle des sports a été inondée sur plusieurs centimètres . Quelques jours plus tard avec les fortes chaleurs, le carrelage de l'entrée des vestiaires, gorgé d'eau, a littéralement explosé.

Après expertise , l'assureur Groupama a donné son accord pour une indemnisation des dégâts et des travaux de remise en état. Il fallait aller très vite afin de proposer une salle correcte dès la reprise des entraînements de basket début septembre :

- expertise le 30 juin et mandatement des entreprises par l'expert le 20 juillet
- dépose du taraflex le 26 juillet pour faire sécher le sol
- repose du taraflex à l'identique le 23 août
- pose d'un nouveau carrelage fin août
- traçage des différents jeux (basket, tennis et badminton) à la peinture, ultérieurement.

En partenariat avec les associations sportives, il a été décidé de réaliser une opération d'investissement avec demande de subvention auprès du Conseil Général de la Loire :

- soudure définitive des rouleaux de taraflex
- installation de chauffe-eau supplémentaire
- remaniement de l'évacuation des eaux de toiture afin de prévenir les débordements en cas d'orage.

Ainsi, pour le même montant de dépense communale, davantage de travaux seront réalisés mais un plus tard dans l'année.

Dans un souci de meilleure communication entre tous les utilisateurs de la halle des sports, une commission extra municipale « sport » est mise en place avec les élus, deux responsables du basket, deux de la MJC Loisirs au village et Karim Hebbaz au titre de ses connaissances des salles de sport. La première réunion est prévue le 10 septembre.

Ecole publique

Inondations

Lors du fort orage du 6 juin la salle d'évolution a été inondée et souillée par le refoulement des égouts. Cet incident a permis de révéler une malfaçon dans le chantier d'extension de l'école : le raccordement des eaux sanitaires et pluviales a été « oublié » par le constructeur Chazelle.

Après déclaration à l'assurance, expertises et recherche de responsabilités une solution raisonnable et la moins pénalisante possible a été trouvée. Le raccordement au réseau eaux pluviales et au réseau eaux usées sera réalisé par l'extérieur de l'école dans le jardin de M. et Mme Ponchon avec une servitude notariée. Pour ne pas endommager le terrain actuellement cultivé, les travaux seront réalisés au cours de l'automne. En attendant, les sanitaires entre la maternelle et la salle d'évolution seront fermés.

Chantier extension

Les travaux sont en cours d'achèvement, il restera à réaliser les essais des pompes à chaleur en fonction des conditions météo.

La commission de sécurité (services de l'Etat, gendarmes, pompiers, architecte, mairie) s'est retrouvée jeudi 26 août pour une visite complète de tous les bâtiments scolaires (extension et anciennes classes). Il en est ressorti un accord pour l'utilisation des locaux en toute sécurité et quelques observations mineures sur le rangement et l'utilisation de certains espace, auxquelles nous allons donner suite.

Monsieur le Sous Préfet s'est déplacé personnellement pour cette réunion. Il faut souligner que l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement a participé au financement de ces travaux à raison de 20% en complément de la subvention du Conseil Général de la Loire (60% du montant HT des travaux).

Local professionnel pour le cabinet d'infirmiers

Suite au déménagement de la cantine à l'intérieur de l'école, une partie de cette ancienne cantine est louée au cabinet d'infirmiers Emilie Arnaud et Stéphane Benassie . L'autre partie est réservée à l'association musicale.

Le loyer pour le cabinet d'infirmiers est fixé à 100€ par mois plus 10€ de charges (eau , électricité, chauffage) à compter du 1^{er} août. L'espace sanitaires sera partagé avec les utilisateurs de la salle de musique.

Bienvenue à nos infirmiers qui nous offrent divers services médicaux : prise de sang, mise de bas de contention, prise de tension ...

Appartement F1 au-dessus de la bibliothèque

Le conseil approuve le bail avec Grégory DECAMP pour la location de l'appartement F1 au-dessus de la bibliothèque moyennant un loyer mensuel de 152€ et 50€ de charges de chauffage (à régulariser en fin d'année).

Appartement F3 au-dessus de la salle des associations

Le conseil approuve le bail avec Fabrice TEYSSIER et Christelle LEDUC pour la location de l'appartement F3 dans l'ancienne mairie au-dessus de la salle des associations avec un loyer mensuel de 263€ et 100€ de charges de chauffage avec régularisation en fin d'année.

Avec ce F3 est loué l'ancien garage de voirie situé sous l'appartement pour un montant de 70€ par mois avec obligation de laisser libre l'accès à la chaudière communale et à la cuve à fioul.

Maison attenante au garage voirie zone artisanale Sagnelonge

Suite à l'acquisition par la commune de l'ensemble immobilier des quatre routes (garage, maison et hangar), le conseil décide de louer la partie habitation avec un espace jardin à Cécile LE GRILL et Roland BOTTON . Le loyer mensuel s'élève à 470€, jardin compris.

L'ancien bureau du garage automobile ne fait pas partie de ce bail et peut être loué pour un bureau (pour tous renseignements s'adresser en mairie).

VOIRIE

Les travaux du programme voirie 2010 sont entièrement achevés. L'enveloppe globale de dépenses est respectée malgré des travaux plus conséquents sur la voie communale du Buyet.

En effet, devant la forte dégradation d'une partie de cette voie, il a été réalisé des purges très importantes afin de consolider durablement l'assiette du chemin.

Le programme d'investissement pour 2011 sera défini et présenté au conseil du mois de septembre ainsi que les travaux de fossés à réaliser cet automne.

Attention

Changement d'horaire de permanence : Monsieur Christian SANIAL, adjoint en charge de la voirie assurera sa permanence le jeudi après midi uniquement sur rendez-vous de 16h à 17h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les communes ont obligation d'élaborer un plan d'accessibilité. Il s'agit de répertorier tous les bâtiments et espaces qui accueillent du public qu'ils soient communaux ou privés et de faire un état de leur accessibilité aux handicapés de toute nature. Ensuite les communes devront réaliser les aménagements nécessaires pour se mettre en conformité avant 2015.

Dans un premier temps les communes ont décidé de confier l'établissement de ce plan à la communauté de communes, d'où la nécessité de modifier les statuts pour ajouter la compétence : « élaboration d'un plan d'accessibilité ».

Une équipe communautaire, complétée par un délégué par commune va démarrer dès cet automne les études et c'est St Médard qui élaborera le premier plan d'accessibilité.

SPANC SIMA COISE

La gestion de l'assainissement collectif est assurée par le SPANC (service public d'assainissement non collectif) du SIMA COISE FURAN. Comme dans tout service public un rapport annuel doit présenter le bilan financier et technique de l'année écoulée.

Après lecture de ce rapport où sont exposés : l'organisation du service, les indicateurs techniques, financiers et les performances du service, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Ce rapport est à la disposition du public au secrétariat de la mairie pour ceux qui voudraient en prendre connaissance.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Le conseil municipal valide les propositions de la commission information et communication pour l'élaboration du bulletin communal annuel :

- **imprimeur** : la proposition de Nicolas FALVARD, jeune infographiste installé sur la commune avec le statut d'auto entrepreneur est retenue pour un bulletin tout en couleur (même les pages inférieures) au prix de 2 728€ TC (coût inférieur à celui des années précédentes). Il confiera les travaux d'impression à une imprimerie de Lyon
- **pavés publicitaires** : reconduction des tarifs des années précédentes – 200€ pour ½ page – 140€ pour ¼ de page – 80€ pour 1/8 de page. Il est décidé d'appliquer un tarif spécial pour les artisans et commerçants de St Médard de 40€ pour 1/8 de page. Ils pourront profiter de cet emplacement pour annoncer promotions, bons de réduction, opérations spéciales
- **textes et photos** : comme les autres années les associations sont invitées à présenter leurs activités et leurs projets, les particuliers pourront s'exprimer (humour, jeu, poésie ...). **Le retour de tous les documents est impératif pour le 31 octobre en mairie**

QUESTIONNAIRE + 60ans

Un questionnaire a été distribué fin juin aux personnes de la commune âgées de 60ans et plus afin de connaître leurs besoins.

Nous avons reçu 21 réponses sur 170 envois. La majorité des réponses émane de personnes âgées de 60 à 70 ans.

Une grande partie des personnes (13) habite à moins de 2 km du centre bourg.

A – SOUHAITS EXPRIMÉS SUR LES SERVICES

1°) Services « publics »

Sont demandés

- point postal (15)
- point bancaire (12)
- relais colis (7)

2°) Services aide à domicile

Remarques

- manque d'information sur l'existant
- souhait d'une solidarité entre habitants pour les courses, le jardinage, les transports ...

Certains d'entre vous (5) sont prêts à participer bénévolement à ces services ainsi qu'à la création de jardins partagés. Nous leur demandons de se faire connaître en mairie.

3)° Services para médicaux

Sont souhaités un médecin (6 personnes), un kiné (3 personnes), une pédicure (2) et un dentiste (1) sur la commune.

B – SOUHAITS EXPRIMÉS SUR LES ACTIVITÉS

Seulement 8 personnes qui ont répondu sont adhérentes au club des amis retraités. Les autres ne se sentent pas concernés pour l'instant par les activités du club.

Parmi les nouvelles activités envisagées sur la commune, les réponses permettent de pointer un intérêt plus particulier pour

- la marche (10)
- l'informatique (8)
- et en moindre importance (4) pour la cuisine, la couture et les danses folkloriques

En ce qui concerne l'initiation à l'informatique, la MJC LOISIRS AU VILLAGE met en place dès la rentrée un atelier. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Damien (Président de la MJC) au 06 28 32 30 67 – voir en dernière page de ce bulletin le programme 2010/2011 de la MJC.

Pour l'organisation d'une activité marche, si vous êtes demandeur vous pouvez appeler Mme Fouvet (Présidente du club des amis retraités) au 04 77 21 11 35

L'accès aux activités culturelles est jugé suffisant par la majorité. L'intérêt porte sur le cinéma itinérant (6 personnes), le théâtre (5) le café conférence (5) et l'opéra (2).

8 personnes souhaitent un lieu de rencontre intergénérationnel mais nous avons très peu de propositions concrètes à ce sujet.

C – SOUHAITS EXPRIMÉS SUR LES TRANSPORTS

10 personnes voudraient que du covoiturage soit possible en direction de St Galmier (9), Chazelles (8) St Etienne (2) Montbrison (1).

14 personnes seraient intéressées par un service de minibus le vendredi matin pour le marché de Chazelles (à voir avec la commission « environnement »)

Le questionnaire étant anonyme, nous demandons aux personnes proposant leurs services ou leurs idées de se manifester auprès du secrétariat de la mairie.

GENEROSITE

Le conseil municipal remercie chaleureusement la famille de St Médard qui a donné un ordinateur et une imprimante à l'école .

INFOS COMMUNALES

RAPPEL des consignes pour le tri sélectif

Le Tri Sélectif est un geste qui demande beaucoup de rigueur : le contenu des sacs jaunes doit respecter des règles strictes. Pour permettre le recyclage, le comportement citoyen de chaque habitant est essentiel.

Aussi il vous est demandé, de faire attention à ce que vous mettez dans ces sacs jaunes. Des notices d'aide au tri ont été remises avec le calendrier de collecte lors de la distribution des sacs. N'hésitez pas à les consulter.

Une consigne très importante : le **CARTON doit IMPERATIVEMENT** être déposé en DECHETERIE et non pas avec les sacs jaunes ; seules les cartonnettes pliées et non souillées sont autorisées.

Le polystyrène, les sacs plastiques (emballages ou films) ne sont pas recyclables. Merci de les mettre dans les sacs noirs.

COLLECTE DES DECHETS DE SOINS ANNEE 2010

Ce service mis en place par la communauté de communes permet de collecter tous les déchets de soins des personnes sous surveillance médicale à domicile. Dates des prochaines collectes :

Jeudi 23 septembre

Maringes 8h à 10h - Chazelles sur Lyon 10h 15 à 12h 15 - Grammond 14h à 16h

IMPORTANT : Respecter les dates et lieux de collecte .

SYNDICAT MIXTE de la Zone de Loisirs de Huringues

***Du lundi 06 septembre au vendredi 10 septembre la
piscine sera fermée pour arrêt technique***

Reprise le samedi 11 septembre 2010 :

Samedi	15 H 00 - 19 H 00
Dimanche	08 H 30 - 12 H 30
Lundi	17 H 00 - 19 H 00
Mardi	17 H 00 - 19 H 00
Mercredi	15 H 00 - 19 H 00
Jeudi	Fermée
Vendredi	17 H 00 - 20 H 00

INFOS ASSOCIATIVES

MJC LOISIRS AU VILLAGE

L'AG de la MJC s'est déroulée au mois de Juin dernier sous l'œil attentif d'une cinquantaine de ses adhérents et a vu reconduire toute l'équipe dirigeante.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous les gens qui œuvrent pour le dynamisme de cette association et en particulier les membres du bureau Suzanne, Muriel, Chantal et Françoise qui ont eu le courage de se lancer il y a maintenant un peu plus d'un an dans l'association, et qui font un travail colossal.

Je joins à ces remerciements deux "jeunes", Julie et Bastien, qui contribuent grandement à la vitalité du groupe des jeunes de Saint Médard.

Les activités attaqueront la semaine du 13 au 17 septembre et vous êtes tous conviés au **concours de boule** organisé par les jeunes, le **dimanche 12 Septembre** prochain. Il sera précédé d'un pique nique tiré du sac et partagé dans la bonne humeur.

Cette année, comme vous pourrez le constater sur la plaquette des activités jointe au bulletin, nous lançons deux nouvelles activités.

De la peinture pour les jeunes de 9 à 15 ans et une session informatique pour tout âge et tout niveau.

Pour cette dernière, le premier rendez vous aura lieu le mardi 14/09 à 20h dans la cours de l'école. Le but de ce premier contact est d'élaborer les attentes de chacun et de mettre en place des groupes de 6 à 8 personnes et des horaires qui conviennent à la majorités des personnes.

Merci de faire en sorte que ces nouvelles activités soient une réussite !!

Autre information, la troupe de théâtre "L'aspatoule" (www.laspatoule.fr) se produira à Saint Médard le **Samedi 16 Octobre 2010** dans un spectacle intitulé "Désolé pour le dérangement" un mélange décapant de sketches et de vidéos comiques : notez le dès à présent dans vos agendas !!

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions :

téléphone au 06-28-32-30-67 - mail : damien.tronchon@yahoo.fr.

VIDE GRENIER

Le comité d'animation organise son traditionnel vide grenier :

le dimanche 26 septembre

sur la place de l'église et dans la rue devant la mairie.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables du comité :

Tél 04 77 94 18 34

FETE DU LAIT A CHAZELLES SUR LYON

Les 11 et 12 septembre 2010 Le Plasson – Chazelles

La Fête du Lait, le 28^{ème} concours départemental des races de vaches laitières et la Fête des produits fermiers, se tiendront à Chazelles sur Lyon, dans les Monts du Lyonnais en 2010.

En 2010, le Comité de Développement Agricole des Monts du Lyonnais portera sur l'organisation du 28ème concours départemental des vaches laitières, manifestation avec entrée gratuite, à destination du grand public et des agriculteurs du secteur et des zones géographiques limitrophes. L'édition 2008, à Roanne, a compté plus de 15 000 visiteurs.

♋ **Concours Départemental des races laitières**

Environ 300 vaches laitières seront inscrites au concours et logées pendant 2 jours et 2 nuits sur le site, avec possibilité pour les visiteurs d'assister à la traite. Sur un ring aménagé, les vaches seront présentées aux juges, qui montreront au public les critères de notation. Autour de cette animation centrale qui occupe la journée du samedi, des stands seront installés et des animations seront proposées sur les 2 jours.

♋ **Fête du lait**

Une partie des exposants sera orientée vers un public professionnel (matériel agricole, fournisseurs...) et une autre aura un rôle d'animation pour l'ensemble des visiteurs. Par exemple : présentation des produits laitiers de la région, dégustations gratuites de lait, traite des vaches, ateliers ludiques pour les enfants avec le concours des fermes pédagogiques, mini-ferme, labyrinthe de maïs, château gonflable, balades calèche...

♋ **Fête des produits fermiers**

Un marché des producteurs fermiers sera proposé. Des animations spécifiques, actuellement en cours de réflexion, seront également ouvertes au public : dégustations commentées, démonstrations culinaires, etc. Les visiteurs trouveront sur place des possibilités de restauration, où les spécialités locales seront, autant que faire se peut, mises à l'honneur (charcuteries et fromages fermiers des Monts du Lyonnais, vins de la Loire et des Coteaux du Lyonnais, jus de fruits artisanaux du Jarez, glaces fermières des Monts du Lyonnais, restauration rapide à base de produits locaux : frites cuisinées sur place par les producteurs de St Christo en Jarez...).

Contact :

Stéphanie DELEFOSSE, Chambre d'Agriculture de la Loire
04 77 91 43 30 – stephanie.delefosse@loire.chambagri.fr

E.T.A.I.S.

Espace et Temps pour l'Accueil l'Initiative et la Solidarité
lieu d'accueil, lieu ressource, lieu de création, lieu de remobilisation.

L'association a pour but de promouvoir et de développer des initiatives solidaires. Elle vise à maintenir et à renforcer la qualité de vie des habitants des Monts du Lyonnais, en proposant des temps conviviaux de partage d'expériences, de savoir faire, d'apprentissage, avec un souci de mixité sociale. L'isolement est un réel handicap, l'E.T.A.I.S. se propose de trouver un soutien, une solution aux personnes dans cette situation.

Ce premier semestre 2010 s'achève, en cette période estivale, voici l'occasion de faire le point sur des projets qui se concrétisent !

Suite à un partenariat avec le Réseau Entraide Solidarité, nous accueillons depuis début juillet un nouveau salarié à temps partiel : Christian SEGURA, qui a en charge la coordination de l'aide à la mobilité pour un retour vers l'emploi, l'accompagnement de sorties et diverses tâches des 2 associations. Il partage alors son temps de travail entre le RES et l'E.T.A.I.S.

La boutique solidaire a ouvert ses portes en mai 2009 et déjà des projets de chantier d'insertion autour d'une recyclerie-ressourcerie ont germé. La quantité importante de rebus interroge les bénévoles qui trient chaque semaine les vêtements. Une nouvelle vie, une nouvelle fonction pourrait leur être donnée par le biais d'atelier couture, repassage ou autres. Cette solution pourrait être élargie à

d'autres objets apportés en déchetterie... Ainsi, depuis mi juillet, Alain GRENET, chargé de mission, réalise une étude de faisabilité sur la création d'une nouvelle structure de réinsertion professionnelle dans les Monts du Lyonnais.

Du côté des ateliers aussi il y a du nouveau ! Anne Marie Georget n'assurera plus l'activité gym douce pour l'E.T.A.I.S. Dès la rentrée de septembre. Nous la remercions pour le temps donné depuis quatre ans. Si des personnes ont des compétences dans le domaine de la gym douce, yoga, relaxation... vous pouvez nous contacter et nous verrons ensemble comment poursuivre ce type d'activité qui intéresse de nombreuses personnes.

Dès le lundi 6 septembre et tous les quinze jours, Ginette Roy accompagnée de Marie Claire Giraud proposera un atelier peinture sur différents supports. Les deux premiers ateliers permettront de découvrir la technique de la peinture avant de se lancer dans la décoration d'objets plus personnels. Si vous souhaitez y participer, inscrivez vous !

L'E.T.A.I.S. propose toujours des activités régulières dans le local de Ste Foy L'Argentière : écriture, jardin, tricot, rotin, bois, cuisine, créa'récup, groupe de parole « parenthèse », sorties culturelles ou de loisirs ouvertes à tout habitant des Monts du Lyonnais. Demander un programme à votre mairie !

Pour plus d'information, Françoise VERICEL, animatrice, vous accueille,
E.T.A.I.S.
7 rue du moulin blanc 69 610 Ste Foy L'argentière
04 74 72 20 93 ou 06 30 24 42 40 ou etais.ass@sfr.fr

Recensement agricole 2010

Recensement agricole 2010 : démarrage annoncé !

De septembre 2010 à avril 2011, près de 3000 enquêteurs partiront à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique-clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, et des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par le recensement agricole. Toutes les informations sont sur : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010 (ou adresse du site internet de la DRAAF de votre région).

COMMENT PARLER AUX ENFANTS POUR QU'ILS ECOUTENT ET, ECOUTER POUR QU'ILS NOUS PARLENT

Soirée débat animée par Madame Benkemoun de l'atelier des parents et organisée par les Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) de la communauté de communes du Pays de St Galmier :

**MARDI 21 SEPTEMBRE 2010
à 20h au cinéma le Colisée à St Galmier.**

Inscriptions : 04 77 94 46 50